

DÉCHETTERIE DE POIX-DU-NORD

Pour être conforme aux directives de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), **la déchetterie de Poix-du-Nord n'acceptera plus certains déchets à compter du lundi 5 Novembre 2018.** Vous pouvez les déposer dans les déchetteries de Landrecies ou de Le Quesnoy.



PNEUMATIQUES



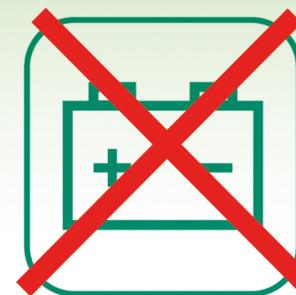
HUILES DE FRITURES



TEXTILES



GROS ÉLECTROMÉNAGER



BATTERIES



LAMPES



PILES ET
ACCUMULATEURS



HUILES DE VIDANGE



DEEE



ÉCRANS



BOIS



INFORMATION
03 27 77 52 35